

Les tueries de masse en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, éléments de géographie comparée.

par Olivier HASSID* et Laurent BEAUGUITTE**

Résumé

Les tueries de masse ne sont pas - ou ne sont plus - un phénomène spécifiquement nord-américain et l'Europe de l'Ouest est de plus en plus touchée par ce phénomène. Basé sur des données inédites couvrant la période 1984-2012, cet article en propose une lecture géographique et cartographique afin de compléter les approches majoritairement psychologiques du phénomène. Si les tueries de masse restent trop rares pour en inférer des régularités statistiques, l'étude des cartes montre cependant que tous les territoires ne sont pas également atteints par ce type particulier de crime.

Mots-clés: tuerie de masse, Amérique du Nord, Europe occidentale, cartographie.

Summary

The mass killings are not – at least not anymore – specifically a North American phenomena. Western Europe is more and more hit by those killings. Based on previously unseen data covering the 1984-2012 period, this article offers a geographical approach and a map projection of this phenomena in order to complete the overall psychological points of view. The mass killings phenomena remains too rare to deduce any statistical regularities. Nonetheless, the study of maps shows that every territories are not equally reached by this particular sort of crime.

Keywords: mass killing, North America, Western Europe, Cartography.

Introduction

Les tueries de masse sont souvent considérées comme un phénomène essentiellement nord-américain et les productions académiques, journalistiques ou cinématographiques renforcent cette impression. Notre article, fondé sur des données inédites relatives aux tueries de masse, montre que ce phénomène a connu ces dernières décennies une diffusion en Europe de l'Ouest. La finesse des données récoltées, si elle ne permet pas encore une approche mondiale, autorise une analyse géographique et diachronique précise de ces tueries trop souvent considérées comme des événements exceptionnels au sens strict.

Dans une première partie, nous définissons précisément le phénomène des tueries de masse, définition basée sur une revue exhaustive de la littérature francophone et anglophone sur le sujet. Nous présentons ensuite les données

* Directeur du Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE).

** Géographe, GIS-CIST.

utilisées pour l'analyse en soulignant leur richesse et leurs limites. Enfin, les choix méthodologiques sont clairement exposés. Une deuxième partie s'intéresse à l'étude comparée des tueries de masse en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest de 1983 à 2012. Si l'approche clinique des tueurs de masse (étude du profil psychologique, des troubles comportementaux, des motivations) est nécessaire, notre article vise à enrichir les approches méthodologiques permettant de mieux expliquer ces phénomènes.

I. Définitions, données et traitement

1. Définitions

Définir précisément le phénomène étudié est rendu difficile par les téléscopes entre formules médiatiques (Muschert, 2009), vocabulaire professionnel (forces de police, essentiellement américaines sur ce sujet; termes juridiques) et recherche scientifique. La notion de tuerie de masse (*mass shooting*) est par ailleurs récente en criminologie puisque les premières réflexions universitaires datent du milieu des années 1980 aux États-Unis et notamment des travaux de Levin et Fox (1985), de Dietz (1986), Rappaport (1988) et un peu plus tard de Holmes et Holmes (1992, 1994). Elle s'est élaborée dans le cadre des réflexions autour d'une notion plus générale: les meurtres multiples. Aussi pour comprendre les contours de la notion de tuerie de masse, il convient de comparer et de différencier cette forme de meurtres multiples à ses autres formes à savoir les actes terroristes, les tueries en série et les tueries à la chaîne.

Contrairement aux actes terroristes qui supposent l'existence d'un groupe organisé, le tueur en série agit seul et, même si son action peut être planifiée, organisée et si l'acte lui-même peut s'accompagner de justifications politiques (voir les cas de d'Anders Breivik, tuerie d'Oslo en 2011, et de Nidal Hasan, tuerie de Fort Hood, Texas, 2009), le caractère individuel de l'acte signe la tuerie de masse (1).

Une seconde distinction s'impose entre le *mass-murderer* (le terme francophone tueur de masse (2) sera employé dans la suite de l'article), le *serial-killer* (tueur en série) et le *spree killer* (aucun terme français ne semble s'être imposé pour cette dernière catégorie mais on évoque dans certains cas le terme de tueur à la chaîne).

Le tueur en série a à son actif plusieurs victimes (au moins trois), tuées à des endroits différents, à des moments différents et il ne cherche pas à être capturé par les forces de police (Fox et Levin, 2012). Le *spree killer* fait au moins trois victimes lors d'un même événement mais se déplace à différents endroits pour accomplir ses actes (Aggrawal, 2005). Enfin, le tueur de masse tue plusieurs victimes en un même endroit lors d'un même événement et ne cherche pas à éviter les forces de police, les cas de suicides consécutifs aux tueries de masse étant très fréquents (3) (Auxéméry, 2011; Dieu, 2012; Hassid et Marcel, 2012). La distinction entre les deux dernières catégories est parfois difficile: lorsque le tueur de masse se déplace à l'intérieur d'un même lieu (université, centre ville), à partir de quelle distance de déplacement passe-t-il dans la catégorie des *spree killers*?

Le nombre de victimes peut prêter à discussion: si le FBI, dans une définition souvent reprise, estime qu'il faut compter quatre victimes minimum, de nombreux chercheurs considèrent que le seuil de trois victimes est suffisant pour caractériser une tuerie de masse (Levin et Madfis, 2009; Declercq et Audenaert, 2011). Le seuil de trois victimes sera retenu pour cet article afin d'assurer autant que possible la comparabilité de nos résultats avec ceux d'études antérieures.

Un dernier élément doit être considéré: l'identité des victimes. Le tueur de masse, au sens restreint que nous retenons ici, vise une catégorie relativement large de la population (voir le cas de M. Lépine qui en décembre 1989 à Montréal vise à tuer le plus de femmes possible) souvent considérée comme symbole d'une autorité ou d'une institution. Ainsi, les tueries perpétrées dans des universités sont généralement commises par des étudiants. Ces derniers cas ont d'ailleurs donné lieu à une sous-catégorie employée dans la littérature anglophone, celle des *school-shootings* (Muschert, 2007; Warnick *et al.*, 2010). Mais les victimes ne sont pas des proches du tueur; aussi, les familicides sont-ils exclus de notre échantillon (4).

Pour synthétiser, nous appelons meurtrier de masse tout individu ayant commis au moins trois meurtres en un même lieu et lors d'un événement unique, sans viser spécifiquement telle ou telle personne. Si la définition est claire et permet de comparer nos résultats avec ceux d'études antérieures, l'accès à l'information et le recueil des données au niveau international posent davantage de problèmes.

2. Données

La collecte d'informations que nous avons effectué s'est limitée à deux zones géographiques: l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et l'Europe de l'Ouest. En effet, la collecte peut s'y faire sans grandes difficultés, avec des biais limités. À l'inverse, d'autres zones géographiques (Europe de l'Est, Moyen-Orient ou Asie) ne sont pas exemptes de tueries de masse, mais il est difficile d'avoir la certitude qu'elles ne sont pas de nature terroriste ou mafieuse. Ce choix est aussi lié à l'accès à l'information. En Chine ou en Russie, les États font supprimer de manière quasi systématique toute information ayant trait à ces actes. Ce biais renvoie également à la prise en compte par les pouvoirs publics au sens large (autorités policières, judiciaires, chercheurs) et par les médias de ce phénomène; pour qu'un acte criminel soit considéré comme tuerie de masse, cette notion doit exister dans les esprits. Il est fort probable que des actes commis dans d'autres continents seraient, s'ils avaient lieu en Europe de l'Ouest ou en Amérique du Nord, étiquetés tueries de masse plutôt que massacres - souvent qualifiés d'ethniques en ce qui concerne l'Afrique.

Une fois circonscrit les territoires d'analyse, la collecte d'informations s'est effectuée en grande partie sur la base de recherches sur internet par mots clefs en français et en anglais: *fusillade*, *mass shooting*, *shooting*, *massacre*, *mass killing*, *mass murderer*, *multicide*, *murder*, *murderer*, *school shooting*, tuerie. Elle s'est également appuyée sur les principaux travaux réalisés sur le sujet aux

États-Unis, au Canada et en Europe. Elle s'est appuyée enfin sur des vérifications auprès de centres de recherches internationaux (CICC, *Small Arms Survey*), d'organismes de police internationaux (Europol, Interpol) et d'universitaires ayant travaillé sur le sujet.

Pour chacune des tueries recensées, nous avons récolté les données suivantes: date et lieu (cet item étant renseigné sous la forme État, ville, lieu précis), nombre de tués et de blessés, identité du meurtrier, issue de la tuerie (arrestation, suicide, tué par les forces de police) et informations concernant les armes utilisées. Lorsque les informations recueillies font état de confessions ou de déclarations du meurtrier, celles-ci ont été recueillies mais, dans la mesure où cette information n'est pas systématique, nous ne l'étudierons pas ici.

Le tableau, paru sous une forme légèrement différente dans la recherche de Hassid et Marcel (2012), recense pour la période étudiée (1983-2012) 106 tueries de masse ayant causé 800 victimes (suicides éventuels des meurtriers non inclus) et plus de 870 blessés (5). Nous avons débuté notre collecte à partir des années 1980 car, comme le soulignent Newman et Fox (2009) ou Bondü, Cornell et Scheithauer (2011), le phénomène ne commence à prendre de l'ampleur qu'à partir des années 1980. Rare mais existant à partir de cette décennie, le phénomène est quasi inexistant avant.

3. Pourquoi une approche géographique?

Les tueries de masse, si elles sont de plus en plus nombreuses et concernent de plus en plus d'États, comme la suite de notre article s'efforcera de le prouver, restent cependant des événements relativement exceptionnels. Si des traitements statistiques se justifient sur des événements moins rares tels que les homicides (voir l'article de Langlade relatif aux taux d'homicide en Europe (2012)), ils paraissent peu adaptés pour tenter d'expliquer ce phénomène. Il n'est donc pas étonnant de constater que la grandissante littérature sur le sujet, essentiellement anglophone, propose avant tout des typologies, des études psychologiques et des pistes liées à la prévention des tueries de masse (Duwe, 2007).

Si la modélisation statistique reste hors de portée, il nous semble que l'étude diachronique de la géographie des tueries de masse présente un réel intérêt. Le traitement médiatique ou cinématographique (voir *Bowling for Columbine* de Michael Moore, 2002 ou *Elephant* de Gus Van Stan, 2003) de ces événements met généralement l'accent sur le caractère spécifiquement nord-américain de ce phénomène tandis que leur survenue sur le territoire européen est généralement décrite sous le registre de l'impensable et de l'inexplicable (Nanterre, Tours, Suède).

II Géographie des tueries de masse

1. Tueries de masse aux États-Unis depuis 1984

Une double lecture permet de mieux cerner la géographie des tueries de masse étasuniennes durant la période considérée: étudier le phénomène par tranches quinquennales en prenant en compte le nombre de victimes (figure 1); raison-

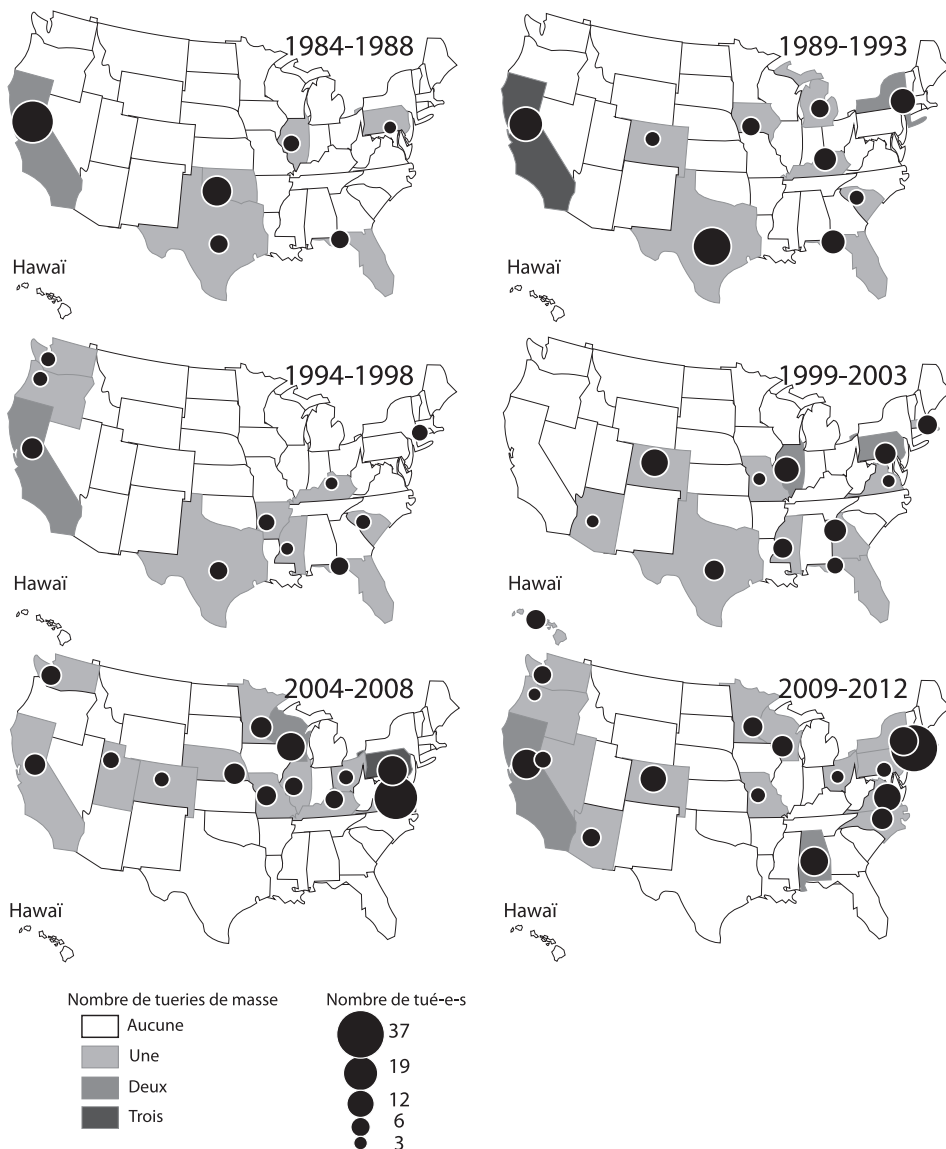


Figure 1: Les tueries de masse aux États-Unis: fréquence et nombre de victimes (1984-2012)

ner sur toute la période pour observer les États les plus touchés par le phénomène (figure 2).

La première carte nous montre que si les tueries ne deviennent pas nécessairement plus meurtrières, elles sont en revanche de plus en plus nombreuses et touchent de plus en plus d'États différents. Les côtes Est et Ouest, correspondant aux deux zones les plus urbanisées, sont toujours touchées, exception

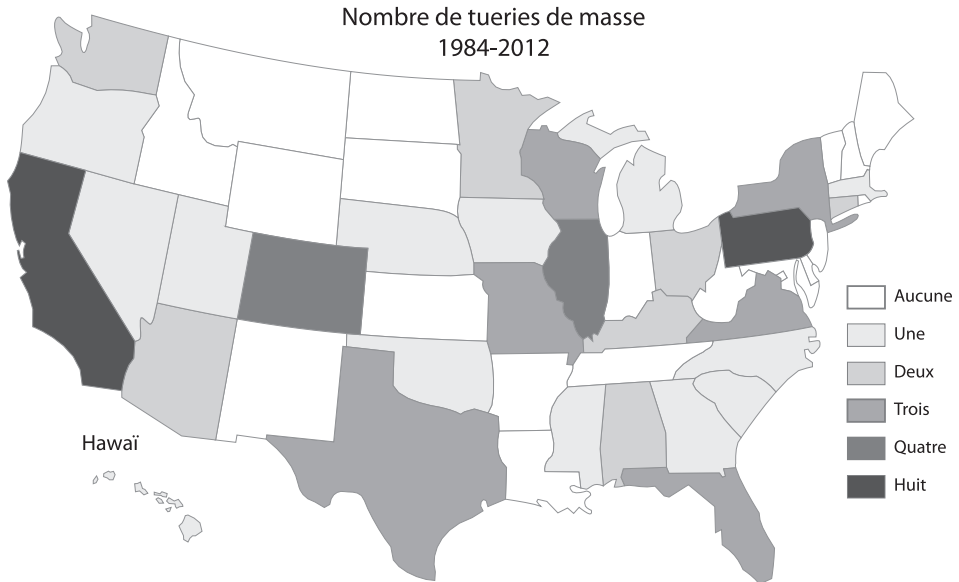


Figure 2: Fréquence des tueries de masse aux États-Unis (1984-2012)

faite pour la côté Ouest entre 1999 et 2003. Si les régions plus rurales du Midwest ont longtemps été épargnées, ce n'est plus le cas depuis 1999. Il est donc difficile d'établir un profil type d'État à risque; les tueries de masses sont susceptibles d'intervenir dans des métropoles comme dans des zones semi-rurales ou péri-urbaines.

La figure 2 confirme cette première impression: si l'État le plus touché est l'un des plus urbanisé du pays (Californie), l'examen à une échelle plus fine des lieux montre lui aussi que les zones ne sont pas homogènes au niveau géographique et, sur les 8 tueries de masse recensées pour la période étudiée, plusieurs ont lieu dans de grands centres urbains (San Francisco en 1993, San Diego en 1996) et plusieurs ont lieu dans des espaces semi-urbains (Olivehurst en 1992 ou Stockton en 1989).

La concentration géographique dans certains États, et, inversement, le fait que certains États ne soient jamais touchés par les tueries de masse, semblent confirmer l'hypothèse des *copycat*, surtout si l'on prend en compte la structure régionale de l'information, notamment pour la presse écrite, aux États-Unis. Si un *mass-shooting* très meurtrier sera l'objet d'une couverture médiatique nationale, inversement une tuerie de masse de faible intensité sera relayée essentiellement par les quotidiens et les journaux télévisés régionaux: le phénomène d'imitation sera donc spatialement circonscrit (6).

Enfin, si l'on adopte un découpage temporel plus fin, on note une sensible augmentation du nombre de tueries de masse ces trois dernières années (cf annexe 1). Proposer des éléments d'explication est délicat dans la mesure où, même s'il augmente, le phénomène reste relativement peu fréquent. Il est

cependant possible que la crise économique joue un rôle dans cette récente accélération. On note également qu'il ne semble pas y avoir eu d'effet Colombine (1999), le nombre de tueries de masse ayant eu tendance à diminuer dans les années qui ont suivis cet événement très médiatisé (7).

2. Tueries de masse en Europe de l'Ouest depuis 1980

En Europe de l'Ouest, la situation est moins claire et les vagues de tueries de masse ne suivent pas une progression aussi nette (figure 3); à des périodes de diffusion (augmentation du nombre de pays touchés) succèdent des périodes de rétraction (voir la période 2004-2008 où seule la Finlande est touchée). On note cependant qu'au fil des décennies, le phénomène s'étend vers l'Est et vers le Sud – les États du Sud apparaissant cependant relativement épargnés (une seule tuerie de masse recensée en Italie, aucune en Espagne, au Portugal ou en Grèce).

Là encore, le caractère relativement exceptionnel du phénomène interdit toute inférence statistique mais on notera cependant que trois des États les plus touchés (France, Royaume-Uni, Belgique, voir figure 4) font partie des poids lourds politiques (Belgique) et/ou économiques (Allemagne) de l'Union européenne et des pays du Nord.

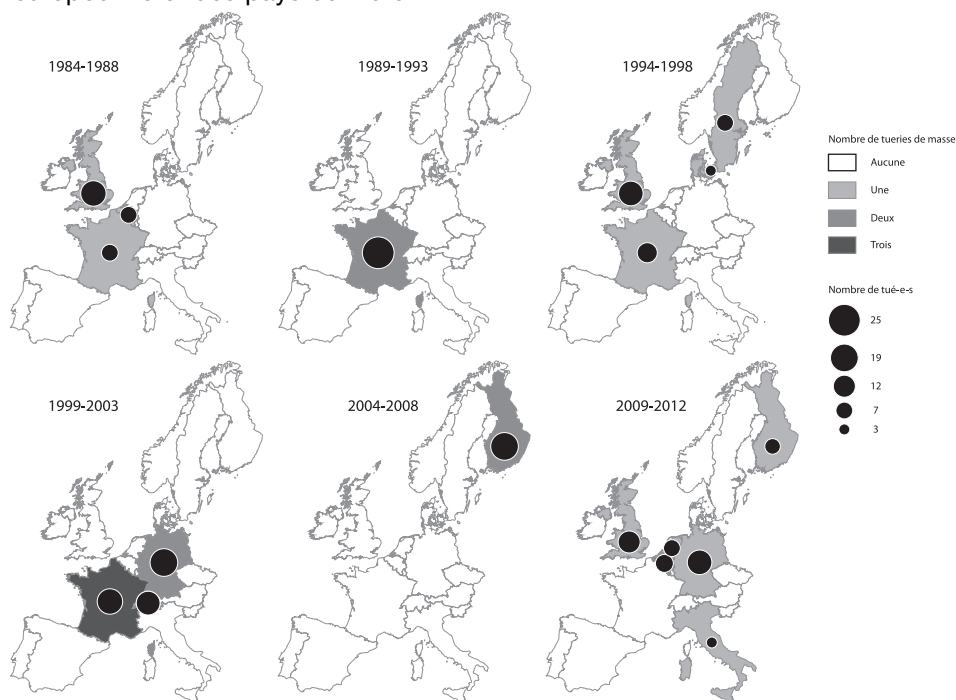


Figure 3: Fréquence et létalité des tueries de masse en Europe de l'Ouest (1984-2012)

Les États d'Europe de l'Ouest non représentés ici (Grèce notamment) n'ont pas été touchés par une tuerie de masse durant la période étudiée. Ce commentaire s'applique également à la figure 4.

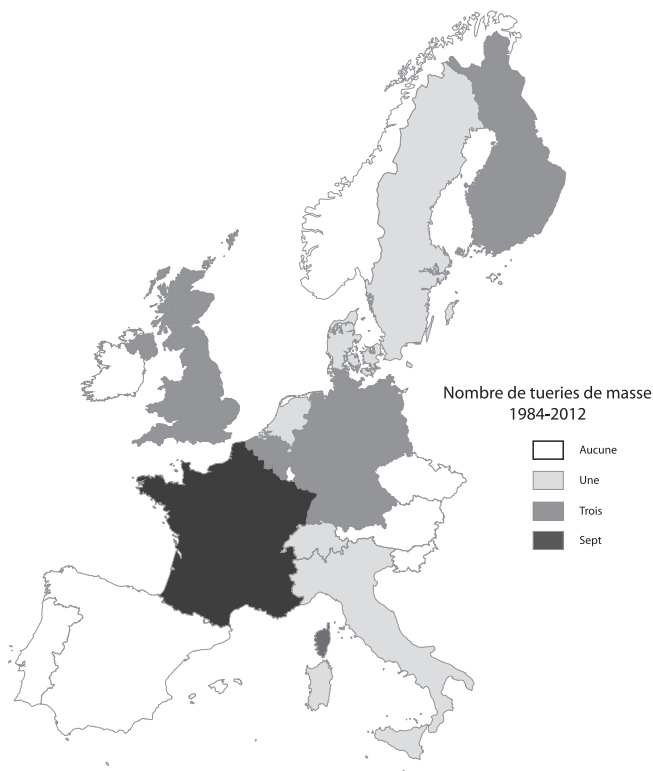


Figure 4: Fréquence des tueries de masse en Europe de l'Ouest (1984-2012)

En ce qui concerne les lieux d'action à une échelle plus fine, on retrouve la diversité déjà notée dans le cadre étasunien: espaces urbains (Nanterre en 2002, Liège en 2011) et espaces ruraux (Cuers dans le Var en 1996) sont susceptibles d'être frappés par une tuerie de masse.

On notera également que l'accès aux armes étant plus difficile dans certains pays européens (Allemagne et Belgique par exemple) en comparaison des États-Unis, plusieurs cas se sont produits à l'arme blanche.

Conclusion

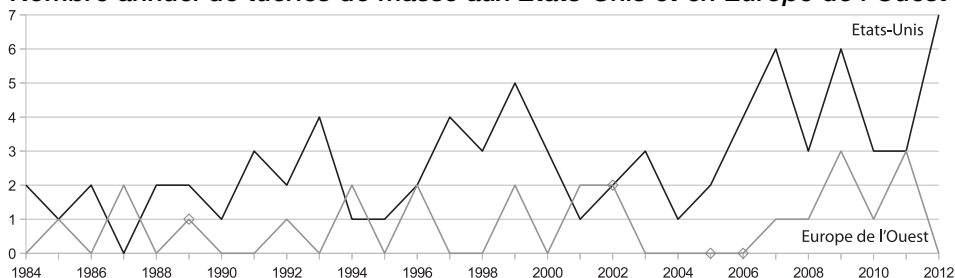
Les données exposées ici montrent que, loin d'être un phénomène exclusivement nord-américain, les tueries de masse sont devenues ces dernières décennies un phénomène occidental au sens large. Si les explications avancées concernent essentiellement les caractéristiques individuelles des tueurs, le rôle de l'environnement social est plus discuté. L'accès aux armes à feu, généralement avancé pour expliquer les tueries de masse nord-américaines, ne paraît pas une variable explicative suffisante dans la mesure où des États européens avec une législation beaucoup plus stricte connaissent également ce phéno-

mène. Des systèmes explicatifs plus complexes sont donc nécessaires comme l'ont déjà remarqué Newman *et al.* 2004 et Levin, Madfis, 2009.

L'un des approfondissements souhaitables de cette étude est d'ordre géographique. Si l'hypothèse d'une diffusion nous paraît pertinente comme l'ont montré les différentes cartes ci-dessus, il est raisonnable de supposer que cette diffusion ne s'arrête pas à l'Europe de l'Ouest mais touche d'autres parties du globe. Les actualités récentes nous ont ainsi appris le développement du nombre de cas en Chine notamment. Reste que l'accès à une information fiable reste l'une des bases nécessaires pour toute comparaison internationale digne de ce nom (Lallement et Spurk, 2003).

Annexe

Nombre annuel de tueries de masse aux États-Unis et en Europe de l'Ouest



Graphique compilant les données de Hassid et Marcel (2012) et complété sur la base de recherches ultérieures.

Références

- Aggrawal A. (2005), Mass Murder. In: Payne-James J.J., Byard RW, Corey T.S., Henderson C. (Eds.) *Encyclopedia of Forensic and Legal Medicine*, Londres, Elsevier, vol. 3, pp. 216-223.
- Auxéméry Y. (2011), Le meurtrier de masse, *Annales Médico-Psychologiques*, vol. 169, pp. 227-242.
- Bjelopera J.P. (coord.) (2013), *Public Mass Shootings in the United States: Selected Implications for Federal Public Health and Safety Policy*, Congressional Research Service, www.crs.gov.
- Bondu R., Cornel D.G. et Scheithauer H. (2011), Student homicidal violence in schools: an international problem, *New directions for youth development*, n°129, pp.13-28.
- Declercq F., Audenaert K. (2011), A case of mass murder: Personality disorder, psychopathology and violence mode, *Agression and Violent Behaviour*, 16, pp. 135-143.
- Dieu E. (dir.) (2012), *Tueurs de masse*, Levallois-Perret, Studyrama, collection Kroniques.
- Dietz P-E. (1986), Mass, serial, and sensational homicides, *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 62: 477-490.
- Duwe G. (2007), *Mass murder in the United States: a history*, McFarland & Company, Inc. Publishers.
- Fox J.A. et Savage J. (2009), Mass murder goes to college: an examination of changes on college campuses following Virginia Tech, *American Behavioral Scientist*, vol. 52, Number 10, pp.1465-1485.
- Fox J.A. et Levin J. (2012, 2° édition), *Extreme Killing. Understanding Serial and Mass Murder*, Thousand Oaks, Sage.

- Hassid O. et Marcel J. (2012), *Tueurs de masse*, Paris, Eyrolles.
- Holmes R.M. et Holmes S.T. (1992), Understanding mass murder: a starting point, *Federal probation*, 56:53-60.
- Holmes R.M et Holmes S.T. (1992), *Murder in America*, Thousand Oaks, CA: Sage.
- Lallement M. et Spurk J. (dir.) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Editions, coll. CNRS Sociologie.
- Langlade A. (2012), Comprendre les variations du taux d'homicide en Europe, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, LXV (2), pp.136-153.
- Levin J. et Madfis E. (2009), Mass Murder at School and Cumulative Strain: A Sequential Model, *American Behavioral Scientist*; 52(9), pp. 1227- 1245.
- Meloy J.R., Hempel A.G., Gray B., Mohandie K., Shiva A. et Richards T.C. (2004), A comparative analysis of north American adolescent and adult mass murderers, *Behavioral sciences and the law*, Vol. 22, pp.291-309.
- Muschert G.W. (2007), Research in School Shootings, *Sociology Compass*, vol. 1, n° 1, pp. 60-80.
- Muschert G.W. (2009), Frame-changing in the media coverage of a school shooting: The rise of Columbine as a national concern, *The Social Science Journal*, vol. 46, p. 164-170.
- Newman K. et Fox C. (2009), Repeat Tragedy: rampage shootings in American High School and College settings, 2002-2008, *American Behavioral Scientist*, vol. 52, pp. 1286-1308.
- Rappaport R.G. (1988), The serial and mass murderer: patterns, differentiation, pathology, *American Journal of forensic psychiatry*, 9: 39-48.
- Warnick B.R., Johnson B.A. et Rocha S. (2010), Tragedy and the meaning of school shootings, *Educational Theory*, vol. 60, n° 3, pp. 371-390.

Notes

- 1 Il peut arriver à de rares occasions qu'une tuerie de masse soit réalisée par deux individus, comme ce fut le cas lors de la tuerie de Columbine en 1999. Sur l'ensemble des tueries de masse recensées, seules trois tueries de masse sont le résultat de deux personnes.
- 2 Le masculin s'impose: qu'il s'agisse des homicides en général, mais plus encore des tueurs en série ou des tueurs de masse, les hommes représentent l'immense majorité des personnes responsables.
- 3 A la différence du serial killer, le tueur peut souhaiter être arrêté par la police à la fois pour profiter de sa notoriété et politiser son action au moment de son procès. Nous pensons particulièrement au cas d'Anders Breivik qui a appelé la police pour venir l'arrêter jugeant qu'il avait tué suffisamment de monde sur l'île d'Utøya en Norvège.
- 4 Sauf quand la tuerie débouche sur le massacre d'inconnus dans la rue comme c'est par exemple le cas de la tuerie de Cuers en France en 1996.
- 5 Depuis ce premier recensement, de nouveaux cas ont été ajoutés et d'autres supprimés.
- 6 Duwe (2007) remarque que la résonance médiatique va dépendre, en tout cas pour le contexte américain, de deux variables principales. Tout d'abord, le phénomène a d'autant plus de chances d'avoir un écho médiatique que le massacre fait des morts inconnus du meurtrier. La résonance médiatique de ce phénomène dépendra également de l'emplacement de la tuerie. Les médias en parleront au niveau national si la tuerie se produit dans un espace public.
- 7 La baisse des tueries de masse et plus particulièrement des schools shootings peut s'expliquer très certainement en partie par les investissements réalisés par les écoles en matière de prévention suite au drame. Fox et Savage (2009) montrent en effet que les collèges et les universités ont mis en place suite à cette tragédie (et aussi celle de Virginia Tech) des plans de gestion de crise, des mesures de confinement, des détecteurs d'armes...